

LE BÉTON EMPREINTE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BONIFAY

QU'EST CE QUE LE BÉTON EMPREINTE ?

Le «**BÉTON EMPREINTE**» est un béton d'aménagement extérieur qui permet d'imiter à la perfection, l'aspect de la brique, de la pierre, du bois, d'un galet, de pavés ou même de la pierre naturelle.

La technique consiste à appliquer une empreinte sur un support encore frais (chape béton traditionnelle ou ragréage spécial impression), de manière à imprimer votre motif en relief. Il ne vous suffit qu'à choisir votre «trompe l'oeil» et votre couleur.

Notre «Béton empreinte» est conforme à la norme NF EN 206/CN, (Classe d'exposition au minimum XF1), sa mise en oeuvre suit les prescriptions de la NF DTU 21 «Exécution des ouvrages en béton».

DOMAINES D'APPLICATIONS

- Trottoir
- Rue piétonne
- Passage piétons
- Descente de garage
- Allée de jardin
- Terrasse
- Plage de piscine...

LES AVANTAGES

- Véritable **TROMPE L'OEIL** qui permet une parfaite intégration paysagère
- Grande **DIVERSITÉ** de motifs, textures, couleurs
- **POSE** rapide et entretien **FACILE** (Nettoyeur à haute pression)
- **EXCELLENTE RÉSISTANCE** à l'usure, aux intempéries et à l'abrasion
- Parfaite **INTÉGRATION** paysagère et **RESPECT** du patrimoine local
- Réalisable sur **TOUT SUPPORT** maçonné et sain
- **DURABILITÉ** exceptionnelle et **GRANDE RÉSISTANCE**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

1 LA COMMANDE

- Indiquer, lors de la commande, l'application visée, la classe de résistance à la compression, la classe d'exposition, la classe de consistance (la dimension maximale nominale des granulats (Dmax) et la classe de teneur en chlorures.
- Communiquer, lors de la commande, le cubage exact du coulage afin d'éviter les compléments et donc les attentes des camions, ainsi que la cadence de livraison attendue.

2 LE TRANSPORT

- Vérifier l'accessibilité du chantier pour les camions malaxeurs.
- Prévoir une aire de livraison sécurisée pour le camion.
- Assurez-vous d'obtenir une dérogation de tonnage, si besoin, auprès de votre commune.
- N'hésitez pas à solliciter nos techniciens BPE afin de planifier une visite préalable de votre chantier, qui saura analyser toute potentielle difficulté d'accès.

3 L'UTILISATION

- Ne faire, en aucun cas, un ajout (eau ou autre produit) dans le béton sur chantier.
- Respecter les règles de l'art en cas de coulage par temps froid ou chaud.
- Protéger l'accès du chantier pendant la période de durcissement du béton.
- En cas d'utilisation d'une pompe, vérifier sa compatibilité avec le béton commandé notamment auprès des équipes commerciales.
- Ne pas couler le béton s'il y a un risque de pluie ou de forte chaleur.
- Veiller sur le chantier, lors de la manutention du béton, au respect des règles de sécurité (port des gants, du casque, des chaussures et des lunettes de sécurité) et de circulation.



VOUS AVEZ UN PROJET ?

Contactez notre équipe commerciale, un spécialiste B.P.E. sera ravi de vous accompagner dans votre projet.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BONIFAY

☎ 04 94 75 22 86

📄 04 94 21 30 22

📍 CS 10552 - 83041 TOULON CÉDEX 9

🌐 WWW.BONIFAY.FR

@ BPE@BONIFAY.FR

